

Le Conseil Municipal de Saint-Sylvestre-Pragoulin s'est réuni en session ordinaire à la mairie salle Jean-Claude GEORGES le 11 février 2016 à 19 heures.

PRÉSENTS : JOURDAN C, COURTADON J, FINCK M, POTIGNAT J, BLANCHER P, LORIEUX D, LAPLACE R, MANILLERE B, BECOUSE G, GUY C, DUBESSET C, MARTIN P.

ABSENTS EXCUSÉS : MOREAU C, NAGY H.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BOURG

Cinq entreprises ont remis des offres. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 28 janvier 2016 pour étudier les propositions. Après analyse, l'entreprise EUROVIA a proposé l'offre la moins disante pour un montant de 142 600,00 € HT (171 120,00 € TTC). Il appartient au Conseil Municipal de valider ce choix et d'autoriser Madame le Maire à signer le marché avec EUROVIA.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le SIEG a été contacté pour étudier le projet d'enfouissement des lignes électriques « rue de la Live » à coordonner avec le programme de travaux de voirie. Le Conseil autorise Madame le Maire à signer la convention particulière d'enfouissement des réseaux de télécommunications relative à ce chantier.

REGLEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016 AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

En attendant le vote du budget primitif 2016, le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2015.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Opération 10004 – Voirie communale (374 111,00 € x ¼ = 93 528,00 €) :

Article 2152 – aménagement d'un arrêt bus : 3 835,00 €

Article 2315 – travaux de voirie : 89 693,00 €

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

TOUR DES COMMISSIONS

- Programmation du FIC (Fonds d'Intervention Communal) 2016-2018 : les tableaux de programmation doivent être adressés au Conseil Départemental avant le 1^{er} mars 2016. Après discussion, il ressort les points suivants dans les travaux à prévoir : bâtiments communaux (réfection de la salle des sports, plafond de l'école maternelle à insonoriser), voirie (ponts, trottoirs route d'Allier, route du Bois Menu), sauvegarde du petit patrimoine.
- Dans le cadre du suivi de la station d'épuration des eaux pluviales de Saint-Yorre à laquelle la commune de Saint-Sylvestre-Pragoulin est raccordée, le service assainissement de Vichy Val d'Allier souhaite obtenir les graphiques relatifs au poste des Gravieres afin de connaître le temps de pompage de ce poste (fréquence : toutes les semaines). La demande a été transmise à la SEMERAP.
- Monsieur Jacques POTIGNAT a rencontré un technicien du SBA pour la collecte des bacs « rue de la Baconne » (problème de ramassage pendant les travaux de contournement). Après visite sur place, les conditions techniques (aire de retournement) permettent aux camions de ramassage de circuler. Les habitants vont pouvoir bénéficier de nouveau de la collecte normale de leurs bacs.
- Monsieur Jacques POTIGNAT rappelle le problème sur le trottoir situé devant la maison d'habitation au 28 route d'Allier (couvercle en fonte d'un regard d'eau écrasé suite au passage d'une toupie qui acheminait le béton). Ce problème date de 2014. Des démarches ont déjà été entreprises par la SEMERAP et Madame le Maire. Le maître d'œuvre aurait communiqué à la SEMERAP les coordonnées de l'entreprise responsable en mars 2015. Un courrier sera adressé au maître d'œuvre pour le mettre en demeure d'effectuer les travaux.
- Monsieur Philippe MARTIN signale un problème récurrent au point propre du Bourg. En effet, les employés communaux sont régulièrement obligés de ramasser des déchets laissés à côté des bacs. Dossier à étudier.
- Monsieur Bernard MANILLERE signale un problème de stationnement sur le parking de la Bascule. Il est utilisé en permanence par des semi-remorques. Une autre solution de stationnement sera étudiée.
- Monsieur Pierre BLANCHER informe le Conseil Municipal qu'une offre d'achat de l'ancien tracteur a été présentée pour un montant de 2 000,00 €. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.
- Monsieur Roland LAPLACE demande l'avis du Conseil Municipal sur l'idée de fusion des communes, question qui donne lieu à une discussion entre les conseillers. Une réunion d'information sera organisée, à l'attention des élus, sur les communes nouvelles par la Communauté de Communes des Coteaux de Randan le jeudi 18 février 2016 à 18 h 00 à Randan.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 41.